

# LE DEVOIR



## ACTUALITÉS

Des ouvriers de la construction dans des cours de récréation, des enfants orphelins de titulaire, c'est la rentrée 2019 | **A 5**

## 2

CAHIER

## MONDE

Bolsonaro veut bien de l'aide internationale, si Macron lui présente des excuses

### III ÉLECTIONS

## Scheer pourra compter sur les verts et les bloquistes

Les deux partis sont disposés à collaborer avec un gouvernement minoritaire conservateur

**HÉLÈNE BUZZETTI**  
**MARIE VASTEL**  
CORRESPONDANTES PARLEMENTAIRES  
À OTTAWA  
LE DEVOIR

C'est un message que des stratèges conservateurs font circuler en coulisses depuis quelque temps : le 21 octobre prochain, ce sera une majorité ou rien du tout pour Andrew Scheer. Car, selon eux, puisque le Parti conservateur n'a pas d'alliés naturels dans les autres partis, il ne réussira pas à se maintenir en poste s'il remporte seulement un mandat minoritaire. Mais le Bloc québécois et le Parti vert font voler en éclats cette analyse en se disant tous deux prêts à travailler autant avec M. Scheer qu'avec Justin Trudeau.

En entrevue avec *Le Devoir*, Yves François Blanchet et Elizabeth May admettent qu'ils sont tout à fait disposés à collaborer avec le Parti conservateur s'ils obtiennent la balance du pouvoir et qu'Andrew Scheer décroche le plus de sièges à la Chambre des communes. Mais à condition d'obtenir quelque chose en retour, préviennent-ils.

Le chef du Bloc indique qu'il appuiera tout gouvernement minoritaire au cas par cas, un vote à la fois. « Je n'appuierai jamais les conservateurs. Je n'appuierai jamais les libéraux. Mais on peut voter pour un projet de loi, à la pièce », explique-t-il au *Devoir*.

M. Blanchet argue qu'il userait de ce pouvoir pour exiger des gains pour le Québec : les compensations promises aux agriculteurs pour la gestion de l'offre ou une déclaration de revenus unique, par exemple. En revanche, certaines propositions conservatrices priveraient le parti de l'appui des bloquistes, avertit-il, en citant l'idée d'un corridor énergétique traversant le

**Je n'appuierai jamais les conservateurs. Je n'appuierai jamais les libéraux. Mais on peut voter pour un projet de loi, à la pièce**

YVES-FRANÇOIS BLANCHET



### III CLIMAT

## Montréal figure dans les plans de Greta Thunberg

La militante souhaite participer ici à la grande manifestation du 27 septembre



Greta Thunberg est à l'origine du mouvement de grève des jeunes pour le climat. Elle est attendue d'un jour à l'autre à New York après sa traversée de l'Atlantique en voilier. La jeune militante souhaite se rendre à Montréal et manifester avec les jeunes Québécois le 27 septembre.

OLIVER BERG AGENCE FRANCE-PRESSE

ALEXANDRE SHIELDS  
LE DEVOIR

La jeune militante environnementale Greta Thunberg souhaite prendre part à la manifestation qui se tiendra à Montréal le 27 septembre, dans le cadre de la journée mondiale de mobilisation pour le climat, a appris *Le Devoir*. Les discussions pour organiser sa venue au Québec sont d'ailleurs déjà bien entamées avec l'entourage de la figure emblématique de la mobilisation des jeunes contre la crise climatique.

« Elle veut être présente ici. Cela nous a été confirmé », confirme Rosemonde Gingras, porte-parole du regroupement La planète s'invite au parlement, qui a lancé l'invitation à la jeune Suédoise qui a initié seule, l'an dernier, le mouvement international de grèves scolaires pour le climat.

Greta Thunberg a manifesté son souhait de venir à Montréal en raison de la forte mobilisation des jeunes Québécois sur l'enjeu de la crise climatique mondiale. « Elle est très au fait de l'ampleur de la mobilisation au Québec. Son équipe nous a aussi confirmé cela », souligne M<sup>me</sup> Gingras.

C'est notamment à Montréal qu'a eu lieu l'une des plus importantes, sinon la plus importante manifestation dans le monde lors de la journée de grève étudiante pour le climat, le 15 mars dernier. Plusieurs dizaines de milliers de jeunes — plus de 150 000 selon les organisateurs — ont alors défilé pour réclamer des gestes nettement plus ambitieux afin de lutter contre les bouleversements du climat.

Déjà, alors que Greta Thunberg n'a pas encore terminé sa traversée de l'Atlantique à bord d'un voilier, « plusieurs échanges et des discussions » ont eu lieu avec des membres de son entourage, explique M<sup>me</sup> Gingras. Ceux-ci gèrent notamment son horaire et ses déplacements. Ils doivent donc évaluer plusieurs « éléments techniques » avant de pouvoir donner une réponse définitive.

Ils devront aussi très certainement répondre à d'autres demandes, puisque Greta Thunberg a prévu de passer plus

VOIR PAGE A 2 : GRETA

## INDEX

Avis légaux.....	B2
Culture.....	B7
Décès.....	B4
Économie.....	B4
Éditorial.....	A6
Grille TV.....	B7
Idées.....	A7
Météo.....	B6
Monde.....	B1
Mots croisés.....	B6
Sports.....	B6
Sudoku.....	B6

## Femmes et tatouage

Faire sa place dans un monde d'aiguilles et de testostérone

**Le tatouage connaît un engouement sans précédent depuis des années. Au moins un Québécois sur quatre est tatoué, y compris le premier ministre du Canada. Deuxième article d'une série qui analyse la signification globale du phénomène.**

CAROLINE CHATELARD  
LE DEVOIR



L'ENCRE DANS LA PEAU

« Vous avez sûrement déjà vu des marins ou des soldats avec des tatouages au bras ou sur l'estomac. Mais avez-vous déjà vu une femme tatouée? » Ça, c'était en 1979. Rachel Verdon, dans son émission « Femmes d'aujourd'hui », à la télévision de Radio-Canada, se penchait sur un phénomène nouveau dans la gent féminine

de l'époque. Estampillé macho, le tatouage s'est depuis fait une place dans le monde des femmes. Ou plutôt, les femmes se font progressivement une place dans ce monde d'aiguilles et de testostérone.

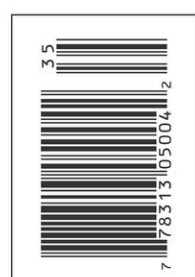
« À partir du moment où tu deviens tatouée, tu deviens une propriété publique, balance la tatoueuse québécoise F is the key, qui se prénomme en

VOIR PAGE A 4 : AIGUILLES



F is the key (Marie-Christine), tatoueuse professionnelle.

ALICE CHICHE LE DEVOIR



## EN BREF

## Des Hongkongais écartés du défilé de Fierté Montréal

Des membres de la communauté LGBTQ+ d'origine hongkongaise, censés participer au défilé de la Fierté à Montréal le 18 août dernier, ont été exclus par les organisateurs en raison de « tentative potentielle de sabotage du défilé par les procommunistes » communiquée par les autorités policières. Le vice-président de Fierté Montréal, Jean-Sébastien Boudreault, a confirmé à La Presse canadienne que les organisateurs du défilé ont révoqué le droit de participer du groupe hongkongais après avoir reçu au moins dix menaces de personnes opposées à leur présence. Un porte-parole du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Jean-Pierre Brabant, a indiqué au *Devoir* qu'« aucune demande n'a été faite, aucun conseil n'a été donné à Fierté Montréal ». La Gendarmerie royale du Canada (GRC) n'avait pas encore rappelé *Le Devoir*. Le *Devoir* et La Presse canadienne

## Rectificatif

Dans l'article intitulé « Aérospatiale : les aides ponctuelles posent problème, selon les Machinistes », publié mardi et signé par François Desjardins, il était écrit que le Canada ne compte aucun site capable de démanteler un avion. En fait, l'entreprise Aerocycle a annoncé le mois dernier qu'elle détient désormais une homologation officielle de l'Aircraft Fleet Recycling Association pour ses activités à Mirabel.

## En mission pour mobiliser les jeunes contre la crise climatique

## GRETA

SUIVE DE LA PAGE A 1

de trois mois en Amérique, notamment pour se rendre au sommet de l'ONU sur le climat, le 23 septembre. Elle compte même se rendre au Chili en décembre, afin de participer à la 25<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP25).

M<sup>me</sup> Gingras n'était donc pas en mesure, mardi, de confirmer la venue au Québec de la militante environnementale. Mais les discussions sont très avancées quant aux « intentions » de la jeune militante de venir à Montréal. « Le souhait a été clairement exprimé de sa part. »

Si elle vient à Montréal, elle prendra part ici à une manifestation qui se tiendra le 27 septembre, soit en pleine campagne électorale fédérale, mais surtout dans le contexte d'un mouvement de « grève mondiale pour le climat » prévu depuis déjà plusieurs mois. Cette grève est d'ailleurs soutenue par Greta Thunberg, qui a appelé à une mobilisation internationale et intergénérationnelle autour de l'enjeu climatique, en soulignant que les jeunes « ont besoin de l'aide des adultes ». « C'est un enjeu mondial qui affecte chacun d'entre nous. Nous sommes tous sur le même bateau, donc tout le monde doit se sentir concerné », a-t-elle affirmé dans une vidéo produite pour promouvoir ce mouvement de débrayage.

## Figure de proue

Encore inconnue à pareille date l'an dernier, la jeune suédoise de 16 ans est devenue rapidement une figure emblématique du mouvement des jeunes en faveur du climat après que la vidéo de son intervention lors de la COP24, en



décembre 2018, fut devenue virale sur les réseaux sociaux.

« Vous parlez seulement d'une éternelle croissance économique "verte", parce que vous avez trop peur d'être impopulaires. Vous ne parlez que d'aller vers l'avant, avec les mêmes mauvaises idées qui nous ont conduits dans ce bourbier », affirmait-elle alors avec aplomb, dans un discours destiné aux délégués des 195

**Greta Thunberg a choisi de se rendre en Amérique en traversant l'océan à bord d'un voilier zéro carbone.**

BEN STANSALL  
AGENCE  
FRANCE-PRESSE

pays présents à la COP24. « Vous dites que vous aimez vos enfants par-dessus tout, mais vous volez leur futur sous leurs yeux », ajoute Greta Thunberg, qui sera par la suite invitée à présenter son plaidoyer au Forum économique de Davos.

Après avoir entamé seule une campagne de grèves hebdomadaires chaque vendredi depuis août 2018, les choses ont d'ailleurs changé radicalement après la COP24. En quelques semaines, des débrayages similaires vont se multiplier, des États-Unis au Japon, en passant par l'Allemagne, l'Australie, la Belgique ou encore le Québec.

Professeure à l'UQAM et spécialiste de l'éducation à relative à l'environnement, Lucie Sauvé n'est pas surprise de la portée du mouvement de grèves scolaires pour le climat lancé par Greta Thunberg. « Son initiative a permis de braquer les projecteurs sur l'angoisse des jeunes, parce qu'elle est arrivée à un moment où il y avait déjà une anxiété grandissante chez les jeunes. Et cette angoisse est nourrie par les décideurs, qui ne bougent pas face à la situation actuelle. Les jeunes se demandent pourquoi ils doivent aller à l'école, alors qu'ils sont en train de se faire voler leur avenir. »

Chargée de cours à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke, Eugénie Dostie-Goulet souligne pour sa part que, si l'urgence d'agir évoquée par la militante écologiste rejoint les jeunes, elle lui attire aussi des critiques parfois virulentes. « Elle prend position sur un enjeu qui demeure, encore aujourd'hui, polémique, ne serait-ce que par les solutions qui peuvent être mises de l'avant. Ça peut heurter certaines personnes, notamment sur le plan économique. »

Greta Thunberg plaide notamment pour la fin de l'utilisation des énergies fossiles, alors que l'exploitation pétrolière et gazière est plutôt en expansion au Canada. Elle refuse également de prendre l'avion. C'est d'ailleurs pour cela qu'elle a choisi de traverser l'océan en voilier zéro carbone. Après avoir été retardé par les conditions météorologiques, le voilier doit arriver à New York mercredi ou jeudi

PAS D'EMPLOYÉ.E.S;  
PAS DE  
RENTRÉE!

## En négociation depuis l'automne 2018!

La direction de l'UQAM demande encore au personnel de faire un effort important pour atteindre l'équilibre budgétaire :

- Malgré une vague de compressions qui a conduit à l'abolition de nombreux postes de personnel de soutien;
- Malgré un taux de détresse psychologique de 53 % du personnel de soutien selon une étude indépendante.

Pourtant, les employé.e.s de l'UQAM contribuent grandement à la notoriété de l'université :

- En participant au succès des étudiantes et étudiants;
- En soutenant les recherches de pointe des professeur.e.s;
- En collaborant avec tout le personnel enseignant pour appuyer l'encadrement de la formation universitaire;
- En assurant à la communauté universitaire un milieu sain et sécuritaire.

**Madame la Rectrice, montrez aux employé.e.s que vous les respectez en proposant une offre décente.**

**seUQAM SCFP**  
Syndicat des employées et employés de l'UQAM

FTO

## III CRISE DES MÉDIAS

# La FPJQ presse Québec d'agir pour éviter l'« obscurantisme »

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Correspondant parlementaire  
À QUÉBEC  
LE DEVOIR

Le président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), Stéphane Giroux, presse le gouvernement caquiste de se porter à la défense des médias d'information en difficulté, à défaut de quoi le Québec sombrerait dans l'« obscurantisme ».

« Pourquoi les contribuables devraient payer pour soutenir une presse qui n'est plus financièrement viable ? La réponse est simple : parce que le prix à payer pour la société québécoise serait énorme. Le prix à payer, c'est la disparition des sources d'information, la fin dans certaines régions de l'essentielle pluralité des voix dans une démocratie en santé et le retour à l'obscurantisme », a-t-il soutenu lors de son passage devant la commission parlementaire sur l'avenir des médias, mardi.

Il y a « urgence d'agir », a-t-il martelé moins de 10 jours après l'envoi d'un avis d'intention de se placer sous la protection de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité de la part de Groupe Capitales Média (GCM).

Aux yeux de la FPJQ, la disparition des six quotidiens du GCM — la moitié des quotidiens de langue française au Québec — serait « catastrophique ». « En ré-

gion, ce sont souvent les journalistes de la presse écrite qui couvrent les assemblées des conseils municipaux, qui s'intéressent au travail des élus par exemple. Sans eux, les décisions seraient prises derrière les portes closes sans que les citoyens ne soient avisés. C'est la porte ouverte à des petites dictatures. On en a vu », a poursuivi M. Giroux.

Selon lui, les entreprises de presse en difficulté n'ont pas à être gênées de solliciter un coup de pouce financier de la part de l'État. « Oui, la presse a besoin de l'aide de l'État en ce moment. Elle est loin d'être la seule industrie dans cette situation », a-t-il affirmé tout en pointant des entreprises des secteurs aéronautique et culturel.

L'indépendance des journalistes demeurerait intacte dans l'éventualité où le gouvernement accorderait une aide aux médias dans lequel ils travaillent, estime le porte-parole de la FPJQ. « Les journalistes travaillent pour le public, seulement pour le public », a-t-il dit avant de rappeler aux élus que les quelque 1800 journalistes membres de la FPJQ s'engagent formellement à respecter le Guide de déontologie des journalistes du Québec.

Précisément, la FPJQ appelle le gouvernement caquiste à notamment abolir la compensation exigée à la presse écrite dans la valorisation des matières résiduelles et à contraindre les municipalités du Québec à publier de nou-

**Pourquoi les contribuables devraient payer pour soutenir une presse qui n'est plus financièrement viable ? La réponse est simple : parce que le prix à payer pour la société québécoise serait énorme.**

STÉPHANE GIROUX



veau leurs avis publics dans les journaux. « On parle de millions de dollars. Au-delà des sous, c'est une démocratie qu'on enlève », a dit le porte-parole d'Hebdos Québec, Benoit Chartier.

## Trous noirs médiatiques

Seize journaux communautaires anglophones ont fermé leurs portes depuis 1980. Établi en 1845, le *Stanstead Journal* a publié son dernier numéro le 28 mai 2019, a rappelé la directrice générale de l'Association des journaux régionaux du Québec, Sylvie Goneau.

« Ces communautés n'ont aucune autre source d'information locale. Et c'est cette même absence de nouvelles qui contribue au sentiment d'isolement, de séparation et de désinformation dans les communautés anglophones du Québec », a déploré M<sup>me</sup> Goneau devant la Commission de la culture et de l'éducation.

Les publications anglophones sont aux prises avec un rétrécissement de leur lectorat, qui est intimement lié à une décroissance démographique des communautés anglophones, et des revenus publicitaires en chute libre.

Selon l'Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ), les journalistes demeureront imperméables à la pression politique, même si le gouvernement vient en aide aux médias. « L'influence grandissante qu'exercent les intérêts privés des propriétaires de médias et des annonceurs sur le travail des journalistes semble être une menace bien plus immédiate et réelle à l'indépendance de la presse qu'une hypothétique influence gouvernementale », a affirmé sa présidente, Gabrielle Brassard-Lecours.

L'élue solidaire Catherine Dorion a interpellé le président de la FPJQ sur l'érosion de la confiance de la population à l'égard des journalistes. M. Giroux l'a attribué en partie à « une espèce de virage vers ce qui rapporte financièrement pour les entreprises de presse plutôt que la qualité » et « l'arrivée de l'Internet, des médias sociaux, qui a ouvert la porte à la désinformation ».

# Trudeau accusé de vouloir se « cacher » des Canadiens

## Les conservateurs déplorent la possible absence du PM à deux débats des chefs

MARIE VASTEL

CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE  
À OTTAWA  
LE DEVOIR

Le débat sur les débats des chefs est reparti de plus belle. À l'approche de la campagne électorale, les conservateurs accusent Justin Trudeau d'avoir l'intention de « se cacher » des Canadiens puisque le chef libéral n'a pas confirmé sa présence à deux des quatre débats organisés. Le Parti libéral, lui, refuse de se commettre.

C'est une querelle digne du jour de la marmotte, mais les rôles sont aujourd'hui inversés. Alors que Stephen Harper avait essayé les critiques de ses opposants il y a quatre ans, après avoir refusé de participer au débat anglophone du consortium des médias, c'est au tour de Justin Trudeau de subir les mêmes reproches.

Le chef libéral participera aux deux débats organisés par la nouvelle commission des débats — que son gouvernement a créé pour organiser des joutes oratoires remplaçant celles du consortium. Mais M. Trudeau n'a pas encore précisé s'il se joindrait aux débats du magazine *Maclean's* et de l'Institut Munk.

« Le fait que Trudeau ait beaucoup de choses à cacher ne justifie pas qu'il ne participe pas aux débats », ont scandé les conservateurs, par voie de communiqué de presse. « Trudeau devrait venir expliquer ses échecs aux Canadiens. Il préfère fuir », ont-ils reproché.

L'équipe de M. Trudeau n'a pas voulu répondre à ces attaques, mardi. « Le Parti libéral s'est engagé à participer aux débats de la commission [...] ». D'autres organisations ont aussi commencé à exprimer leur intérêt pour la tenue de débats ou de forums, mais nous n'avons encore pris aucun nouvel engagement ni aucune nouvelle décision », s'est-on contenté d'indiquer au PLC.

Le magazine *Maclean's* ne se formalise pas de cette incertitude. Son débat ira de l'avant, le 12 septembre, que Justin Trudeau y soit ou pas. « Nous allons tenir notre débat, soit avec les trois chefs qu'on a, soit avec quatre chefs si M. Trudeau veut bien participer. L'invitation reste ouverte », a expliqué au *Devoir* le journaliste et modérateur de la joute, Paul Wells. Le chef conservateur Andrew Scheer, celui du Nouveau Parti démocratique, Jagmeet Singh, et la chef du Parti vert, Elizabeth May, ont tous confirmé leur participation.

## Un débat annulé ?

Le sort du débat Munk est en revanche menacé par la décision éventuelle des libéraux. L'institut envisage d'annuler son débat du 1<sup>er</sup> octobre si M. Trudeau décline son invitation. « Si l'un des chefs qui représente une part importante des intentions de vote des Canadiens n'était pas sur la scène, la mission publique de l'exercice serait compromise », reconnaît le président des Munk Debates, Rudyard Griffiths.

Jagmeet Singh n'a pas non plus confirmé sa présence à ce débat. Le NPD cite une série de détails à régler, en évoquant notamment la présence du chef libéral.

Le gouvernement de Justin Trudeau a créé une nouvelle commission des débats, en déclarant vouloir ainsi mettre un terme aux « manœuvres partisanes » qui avaient mené à la multiplication des joutes oratoires en 2015.

Il y avait alors eu cinq débats à géométrie variable, comptant chacun une brochette différente de chefs. Justin Trudeau s'était joint aux cinq, en déclarant vouloir participer au plus grand nombre de débats possibles.

Les consortiums anglophone et francophone organisent les débats de la commission les 7 et 10 octobre, respectivement. Le réseau TVA n'a pas confirmé la date de son traditionnel Face à Face, qui serait en cours d'organisation selon nos informations.



Le député conservateur Alain Rayes (à droite) a déclaré au *Journal de Montréal* ce week-end qu'Andrew Scheer ne permettrait pas à l'un de ses députés de présenter un projet de loi anti-avortement, contredisant ainsi son chef.

JOHN WOODS LA PRESSE CANADIENNE

# Plusieurs candidates conservatrices du Québec silencieuses sur l'avortement

HÉLÈNE BUZZETTI

CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE  
À OTTAWA  
LE DEVOIR

Le Parti conservateur se retrouve dans l'embarras à cause de l'épineux dossier de l'avortement. La déclaration de la candidate Sylvie Fréchette laissant croire que la position du parti sur cet enjeu lui a été mal présentée a forcé le parti à rectifier le tir. Depuis, les autres candidates québécoises évitent de faire des commentaires.

Lundi matin, sur les ondes de Radio-Canada, l'ancienne athlète olympique a nié que des députés conservateurs, pendant un éventuel règne d'Andrew Scheer, pourraient déposer des projets

de loi restreignant l'accès à l'avortement. « Je peux vous confirmer que c'est faux. C'est faux, c'est totalement faux. » Il faut dire que le message venait d'en haut. Le lieutenant québécois du parti, le député Alain Rayes, a déclaré au *Journal de Montréal* en fin de semaine qu'« Andrew Scheer a confirmé qu'il ne permettrait pas à l'un de ses députés de présenter un projet de loi anti-avortement ».

Or, ce n'est pas la position de M. Scheer. Le chef conservateur s'est engagé à ne pas piloter un tel projet de loi gouvernemental, mais il n'interdira pas à ses parlementaires de le faire à titre personnel. M. Rayes a été obligé de se rétracter. « Si j'ai eu une interprétation différente de ce que [le chef] a dit, c'est mon erreur et les

**Le chef conservateur s'est engagé à ne pas piloter un projet de loi anti-avortement, mais il n'interdira pas à ses parlementaires de le faire à titre personnel**

III QUÉBEC

# Le troisième lien pourrait être à péage

ISABELLE PORTER  
À QUÉBEC  
LE DEVOIR

Le ministre québécois des Transports, François Bonnardel, brandit la menace d'imposer un péage sur le futur troisième lien si le gouvernement fédéral ne contribue pas au financement du projet. Or, même à l'approche de l'élection, une aide d'Ottawa semble loin d'être acquise.

À l'heure actuelle, il n'y a aucun programme de subventions pour ce genre de projet, signale une source au sein du gouvernement Trudeau. Le projet de troisième lien pourrait par contre avoir accès à certains programmes de subventions en transport en commun si le projet comportait une composante qui en fait la promotion, telle une voie réservée, signale-t-on.

Le cabinet du ministre François-Philippe Champagne affirme par ailleurs « n'avoir rien contre le projet » — et ne pas avoir reçu encore de projet à évaluer de toute façon.

Mardi, le ministre québécois des Transports, François Bonnardel, a brandi la menace d'imposer un péage sur le futur troisième lien si Ottawa ne contribue pas au financement du projet. Le gouvernement fédéral s'est montré « frileux » dans le dossier, a-t-il souligné en mêlée de presse.

Le fédéral n'avait pas « levé la main »



depuis le dévoilement du tracé, plus tôt cet été. « Si ce n'est pas le cas, il faut évaluer les options en PPP (partenariat public-privé). »

Évoquant lesdites options, M. Bonnardel a notamment mentionné la possibilité de financement par la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC). Or, vérification faite, la BIC, qui est indépendante du gouvernement, ne finance que des projets qui génèrent des revenus. Dès lors, une contribution de la BIC n'empêcherait pas un recours au péage.

## Plus de transparence

L'ouverture de M. Bonnardel au péage a suscité de vives réactions, d'autant plus qu'il avait exclu un tel scénario dans le passé.

« Dieu sait que je ne veux pas défendre le gouvernement fédéral, mais s'il en sait aussi peu que nous sur le projet, je peux comprendre qu'aujourd'hui, il utilise le prétexte de méconnaissance du dossier pour dire qu'il n'est pas prêt à l'appuyer », a réagi le député péquiste Joël Arsenault.

« Quand on lance un ballon comme

**Le troisième lien prendrait la forme d'un tunnel qui passerait à la pointe de l'île d'Orléans.**

FRANCIS VACHON  
LE DEVOIR

ça, c'est qu'il y a quelque chose en dessous », a dénoncé quant à lui le porte-parole libéral en matière de transport, Gaétan Barrette.

Avant de parler de péage, il faudrait d'abord savoir combien coûtera ce troisième lien routier entre Québec et Lévis, selon lui. « Les Québécois ont le droit de savoir, a-t-il dénoncé. C'est le projet unitaire le plus dispendieux au gouvernement du Québec au moment où on se parle. »

« Ce que ça nous dit, en gros, c'est que la CAQ ne sait pas comment le financer », a réagi pour sa part Catherine Dorion, de Québec solidaire. « En plus, on n'est pas capables d'avoir de l'information à savoir pourquoi vous avez choisi de faire un tunnel ? »

Le coût du troisième lien est estimé à un minimum de 4 milliards de dollars, si l'on se fie à une étude commandée en 2016 par le ministère des Transports. Or, la facture pourrait facilement atteindre 7 ou 8 milliards, selon ce qu'a dit son auteur, Bruno Massicotte, en entrevue au *Devoir* à la fin juin.

L'opposition libérale a demandé formellement mardi que la Commission des transports et de l'environnement de l'Assemblée nationale reçoive, cet automne, le directeur du bureau de projet du troisième lien afin d'en savoir plus.

Avec Mylène Crête

## Les conditions d'un appui au gouvernement

SCHEER

SUITE DE LA PAGE A 1

Québec. « On va regarder ce que sont les mesures déposées au Parlement une par une. Et on va voter les mesures une par une. »

La chef du Parti vert, elle, serait prête à aller plus loin et à prendre part à une coalition gouvernementale formelle. « Dans un gouvernement minoritaire, on doit parler avec tous les autres partis », dit-elle au *Devoir*.

Seule condition : que le parti qui profiterait de son appui bonifie radicalement son plan de lutte contre les changements climatiques. « Si on a la balance du pouvoir, les autres partis devront changer leur position pour avoir la possibilité de former un gouvernement. » Autrement, M<sup>me</sup> May prévient qu'elle ne s'empêchera pas de provoquer un re-

tour rapide aux urnes. « Nous sommes prêts, comme verts, à rejeter tous les partis et à forcer une nouvelle élection immédiatement après les élections d'octobre si nous avons la balance du pouvoir et que les autres partis refusent absolument de changer leur approche sur l'urgence climatique. »

Avec cet appui promis du Parti vert ou du Bloc québécois, ou des deux à la fois, la théorie des conservateurs s'effondre. « Les conservateurs disent ça dans le seul et unique but de solliciter un gouvernement majoritaire », estime Yves-François Blanchet.

### Erreur néodémocrate ?

La semaine dernière, lorsqu'il a ressurgi une vieille vidéo dans laquelle Andrew Scheer expliquait son opposition au mariage entre conjoints de même sexe, le chef du Nouveau Parti démocratique, Jagmeet Singh, a annoncé qu'il

ne soutiendrait pas le Parti conservateur dans un contexte minoritaire.

Un « faux pas stratégique », selon Elizabeth May. « Je pense que M. Singh a fait une erreur, parce qu'il a perdu le pouvoir de négocier. [...] Si je dis avant le scrutin que je ne parlerai jamais à un parti, où est mon pouvoir de négocier ? »

M<sup>me</sup> May qualifie la position de M. Scheer sur le mariage gai de « tout à fait inacceptable » et d'« affreuse ». Elle ne craint pas pour autant de trahir ses valeurs en s'associant éventuellement à lui. Car en contexte minoritaire, tout se négocie, dit-elle. Et elle poserait comme condition à son appui que ces enjeux ne soient pas abordés par le gouvernement.

Du côté du NPD, on soutient que cette sortie de M. Singh, loin d'être une erreur, était au contraire calculée. « Cela faisait longtemps qu'on cherchait l'occasion d'annoncer qu'on n'appuierait pas M. Scheer », explique une source qui requiert l'anonymat. Le NPD veut se distinguer du Parti vert en mettant en évidence le fait que cette formation n'est pas, selon lui, aussi progressiste que les électeurs le présument. On espère ainsi stopper la saignée du vote néodémocrate vers les verts.

À moins de deux semaines du dé-

**Si on a la balance du pouvoir, les autres partis devront changer leur position pour avoir la possibilité de former un gouvernement**

ELIZABETH MAY



clenchement probable de la campagne électorale, les sondages sont unanimes : il y a de fortes chances que le scrutin élise un gouvernement minoritaire. L'agrégateur de sondages de la CBC calcule que la probabilité d'une minorité conservatrice (24 %) est presque égale à celle d'une minorité libérale (21 %). La probabilité d'une majorité libérale se chiffre quant à elle à 40 %, contre 15 % pour une majorité conservatrice.

Une projection qui correspond à celle de Philippe J. Fournier, du site *Qc125*, qui évalue les chances d'une minorité conservatrice à 23,8 % et celles d'une minorité libérale à 24,2 %, contre 34,7 % pour une majorité libérale et 16,7 % pour une majorité conservatrice.

Déjà, en 2006, les conservateurs prévoient qu'ils ne pourraient survivre en situation minoritaire, faute d'alliés au Parlement. Dans son livre *The Longest I Am Prime Minister*, Paul Wells avait d'ailleurs révélé que les lettres de mandat remises aux ministres conservateurs, au lieu de porter sur une année comme cela est la norme, portaient seulement sur six mois. Les conservateurs de Stephen Harper ont finalement été réélus en 2008, puis furent majoritaires en 2011.

## L'encre rebelle peut susciter la désapprobation

AIGUILLES

SUITE DE LA PAGE A 1

réalité Marie-Christine. Les gens commentent, critiquent. » Son visage est la seule zone de sa peau encore intacte. Ou presque. Ses bras sont noirs d'encre tant elle a superposé les tatouages. « J'ai arrêté de compter les couches! », lance-t-elle dans un éclat de rire. Ses *tattoos*, elle les aime. Elle les adore. Même s'ils ne lui facilitent pas la vie. Pour une femme tatouée, voire abondamment tatouée comme Marie-Christine, les commentaires fusent au quotidien, de l'entourage comme de parfaits inconnus : « C'est laid. C'est pas féminin ». Marie-Christine en a entendu tout un florilège depuis son premier tatouage, 17 ans plus tôt, mais aucun ne l'a jamais dissuadée de s'en faire de nouveaux. « Laid, c'est un mot tellement relatif. J'ai commencé parce que je trouvais ça *fun* et beau. C'était artistique. Je me suis réapproprié mon corps et maintenant, c'est un *work in progress*. »

Selon une étude de psychologie menée par Hawkes, Senn et Thom au Canada en 2004, les femmes tatouées sont perçues comme plus actives, plus confiantes, mais sont aussi jugées plus négativement que les hommes tatoués. Cette dernière constatation, Hawkes et ses collègues la relie au refus des femmes tatouées de se conformer aux normes de genres et aux canons de beauté classiques. Le tatouage augmente

la visibilité de la femme, alors que les normes de genres patriarcales, comme l'a théorisé la sociologue et féministe Colette Guillaumin, exigent qu'elle minimise sa place dans les lieux publics.

De ce fait, l'esthétique plus conventionnelle pour les femmes est de se faire faire des tatouages aux traits fins et de petite taille afin de rester féminine et attrayante. Il en résulte des stéréotypes dans le choix des motifs, de leur taille et de leur emplacement comme des fleurs, des papillons, des oiseaux, de taille modeste et placés à des endroits discrets ou au contraire sexy comme le fameux *tramp stamp*, c'est-à-dire un petit motif tatoué sur la chute de reins. Car les femmes sont plus vigilantes à la façon dont leurs tatouages seront perçus, notamment par le sexe opposé, pour correspondre aux normes de beauté féminine. Pas plus tard qu'en 2002, dans l'article « Pretty in Ink » (*Sex roles*, septembre 2002), le professeur en sociologie Michael Atkinson relevait que 40 % des femmes tatouées qu'il avait interrogées avaient pris en considération la perception qu'auraient les hommes de leur(s) tatouage(s) avant de les faire, même si cette tendance semble baisser avec les années. Certaines, en couple, viennent encore aujourd'hui se faire tatouer avec leur compagnon et décident du motif ensemble.

A contrario, d'autres — beaucoup même — préfèrent envoyer valser les normes et les conventions. Se rebeller pour mieux se réapproprié l'encre.

« Moi, c'est en me faisant tatouer où je veux, quand je veux et sans tenir compte des standards, lance Marie-Christine. Les femmes vont vouloir avoir l'air plus *tough*, avoir les *guts* de *challenge* les standards de beauté. » Elle est même allée encore plus loin dans la démarche en devenant carrément tatoueuse.

« C'est un milieu où il est plus difficile de percer en étant une femme. Ce n'est pas considéré comme un métier, il n'y a pas de formation, donc il faut que quelqu'un te prenne sous son aile. [...] Mais quand j'ai commencé, les tatoueurs hommes ne me prenaient pas au sérieux, ils disaient que j'allais faire n'importe quoi, ils étaient toujours en train de me critiquer, mais personne ne voulait m'aider. » Résultat : Marie-Christine a dû apprendre en autodidacte.

### Convictions féministes

Aujourd'hui, elle est bien installée et il y a des mois d'attente pour passer sous son aiguille. Les mauvaises expériences de ses débuts ont beaucoup influencé son attitude en tant que professionnelle. Autant que possible, elle va venir en aide aux tatoueurs débutants, mais surtout, elle place ses convictions féministes au centre de sa pratique, l'une des raisons de sa popularité. Elle a d'ailleurs monté au printemps, à la suite d'une vague de dénonciations, un collectif de tatoueurs constitué de femmes et de personnes non binaires baptisé Les Griffes. À eux quinze, ils préparent un manifeste sur le droit de se faire tatouer dans la dignité. « Beaucoup de gens se sentent impressionnés par le *job* de tatoueur et n'osent pas faire de remarques, explique-t-elle. Des tatoueurs se montrent abusifs dans leur attitude. Moi-même, j'ai une fois été draguée par le tatoueur pendant la séance ! »

Sa démarche féministe passe donc avant tout par le fait d'offrir un espace



rassurant pour ses clients, majoritairement des femmes. Une spécificité que tient à souligner le compagnon de Marie-Christine, tatoué mais pas tatoueur, qui gère son salon : « Des hommes hétérosexuels qui correspondent aux standards de la masculinité, on en compte très peu dans la clientèle. » Ce grand barbu, aux tatouages loin d'être aussi nombreux que ceux de sa conjointe, constate que ces messieurs sont réticents à l'idée de se faire tatouer par une femme. Qui plus est, les gens qui rencontrent le couple pour la première fois présument que c'est lui, le tatoueur. Un incident qui arrive « quasi systématiquement » précise le premier intéressé. « Parfois, les gens sont comme surpris ou déçus que ce soit moi », ajoute Marie-Christine. « Surtout les hommes », renchérit son compagnon.

Mais l'un des aspects les plus épineux du problème reste le plan sexuel. Plusieurs études en psychologie ont démontré que les femmes tatouées sont vues comme plus accessibles par les hommes. Les tatouages accentuent le harcèlement de rue, en plus de donner un prétexte pour aborder la personne. Au point qu'il y a un mot pour ça : le *tatcalling*, qui fait l'objet d'un mot-clic sur Twitter. La plateforme regorge de témoignages de femmes ayant vécu des incidents plus ou moins sordides dont le point de départ a été leur(s) tatouage(s). La blogueuse Emily McCombs, sur sa page Huffpost *personal* raconte : « Dernièrement, j'ai remarqué que presque toutes les interactions que j'ai avec des hommes inconnus à propos de mes tatouages [...] finissent par devenir glauques et prédatrices ». Ainsi, cet outil artistique de réappropriation du corps émancipe les femmes autant qu'il se retourne contre elles. Au point que bien des tatouées prévoient parfois de se couvrir pour limiter l'attention.

## III ÉDUCATION

# Attention, enfants au travail

Les jeunes reprennent le chemin de l'école qui, dans plusieurs cas, est un chantier bruyant. Et nombre d'entre eux seront orphelins de titulaire.

MARCO FORTIER  
LE DEVOIR

Des bruits de marteau, de la poussière et des classes sans enseignants : la rentrée scolaire sera mouvementée ce matin pour des milliers d'élèves qui reviennent sur les bancs d'école après deux mois de vacances.

Des élèves se présenteront dans des écoles aux allures de chantier après un été record en matière de rénovation de bâtiments scolaires. La pénurie d'enseignants donne aussi des maux de tête aux gestionnaires d'école, qui se démènent pour que chaque classe ait un prof titulaire.

Des commissions scolaires savent déjà que certaines classes seront orphelines. Un enseignant se présentera devant les élèves, mais dans certains cas, ce sera un suppléant. La Commission scolaire de Montréal (CSDM) et la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPI) se trouvent notamment dans cette situation précaire à cause de la pénurie de profs.

« On s'attend à ce que dans certaines classes, malheureusement, ce ne sera pas l'enseignant titulaire. C'est extrêmement malheureux, on sait que c'est difficile pour des enfants, mais on est dans une situation de pénurie exceptionnelle », dit Catherine Harel Bourdon, présidente de la CSDM.

La plus grande commission scolaire du Québec a pris les grands moyens dans l'espoir de venir à bout de la pénurie : embauche d'enseignants non légalement qualifiés, recrutement à l'étranger, partenariat avec les universités pour former ces enseignants venus d'ailleurs, recours accru à des stagiaires, embauche d'un conseiller pédagogique pour former des enseignants, mentorat auprès des jeunes profs pour les garder dans la profession...

M<sup>me</sup> Harel Bourdon ne peut dire combien de classes seront sans titulaires ce matin, mais à la commission scolaire

**C'est extrêmement malheureux, on sait que c'est difficile pour des enfants, mais on est dans une situation de pénurie exceptionnelle**

CATHERINE  
HAREL BOURDON



À l'école Saint-Jean-Vianney, comme dans bien d'autres établissements scolaires, les ouvriers sont toujours à l'œuvre alors que la rentrée des écoliers s'amorce. VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

voisine, c'est une douzaine de groupes qui auront des suppléants, à cause de la pénurie. « Il n'y a pas de panique au village par rapport à ça. On sait qu'on trouvera des titulaires, même si c'est un défi considérable », dit Miville Boudreault, président de la CSPI.

Dans plusieurs commissions scolaires, la banque de suppléants se dégage rapidement, avant même le début des classes. Ça laisse présager une autre année difficile, où des suppléants se succéderont dans une même classe en cas d'absence imprévue d'un prof titulaire.

« Il y a aura beaucoup de mouvement de personnel. Ce sera une grosse année », dit Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal. Selon elle, deux techniciens en éducation spécialisée se sont fait demander de prendre la responsabilité d'une classe à la CSDM, faute de prof.

#### Chantiers en cours

La multiplication des chantiers complique aussi la vie du personnel scolaire et des élèves. La CSDM a géré cet été 223 projets de rénovation, d'agrandissement ou de construction dans 150 écoles, pour un budget de 540 millions de dollars. Plusieurs chantiers ne sont pas terminés. La CSDM refuse de dire combien, même si elle a un portrait de l'état des travaux.

Certaines écoles ne pourront offrir de

## Pétition pour le droit de changer de classe

La Loi sur la laïcité de l'État continue d'alimenter la discussion dans les écoles. Dans une lettre au *Devoir*, un groupe d'une cinquantaine de personnalités réclame que les parents puissent retirer leur enfant d'une classe supervisée par une enseignante voilée. Cette initiative de la professeure Nadia El-Mabrouk est née à la suite d'un article du *Devoir* révélant qu'un père de Rosemont a demandé que sa fille ne soit pas dans la classe

d'une enseignante de maternelle portant le foulard islamique. La CSDM a refusé : l'enseignante peut afficher sa croyance religieuse en vertu de la clause dite des droits acquis. La Loi sur la laïcité exige pourtant que « toute personne ait droit à des institutions et à des services publics laïques », rappellent les signataires. « Un simple changement de classe permet de répondre à de telles demandes », indique la lettre.

récréation en après-midi à cause des travaux dans des cours d'école, selon la présidente de l'Alliance des profs. Une loi oblige pourtant toutes les écoles primaires à offrir deux périodes de récréation de 20 minutes chacune, une le matin et l'autre en après-midi. La CSDM met tout en œuvre pour minimiser les répercussions sur les élèves et le personnel : les travaux bruyants ou qui causent des vibrations seront effectués les soirs et les fins de semaine, explique Catherine Harel Bourdon.

L'école primaire Saint-Jean-Vianney, dans le quartier Rosemont, est un véritable chantier de construction. Les murs extérieurs sont enveloppés dans

une bâche de protection. Des échafaudages encombrant le périmètre du bâtiment. Une partie de la cour d'école est fermée à cause des travaux (les clôtures seront enlevées, selon une gestionnaire du chantier). Le gymnase doit encore faire l'objet de travaux.

« Il y a des craintes pour le bruit et la poussière pendant les heures de cours, reconnaît le commissaire scolaire du quartier, Jean-Denis Dufort. La commission scolaire gère bien les chantiers avec les moyens dont elle dispose. Elle n'a pas le choix de rénover les écoles : c'est le résultat de 40 ans de sous-investissement dans l'entretien des bâtiments. »

# Les brevets canadiens ont tendance à s'américaniser

PAULINE GRAVEL  
LE DEVOIR

Malgré sa main-d'œuvre qualifiée, ses solides centres de recherche et ses généreux crédits d'impôt pour la recherche et le développement (R-D), le Canada voit une grande part des brevets déposés par ses chercheurs passer aux mains d'entreprises étrangères, ruinant ainsi tout espoir que ces découvertes soient développées jusqu'à leur commercialisation ici, au Canada. Une étude publiée par l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP) révèle qu'en l'espace de 20 ans la proportion des brevets d'inventions canadiens qui ont été attribués ou vendus à des sociétés extérieures est passée de 18 à 45 %.

Parmi les pays de l'OCDE, le Canada se place pourtant relativement bien en matière d'innovation — qui est évaluée au nombre de brevets déposés aux États-Unis selon le PIB par habitant —, puisqu'il occupe le 7<sup>e</sup> rang derrière la Corée du Sud, Israël, les États-Unis, le Japon, la Suède et l'Allemagne. Par contre, il se positionne moins bien quant à la proportion de brevets impliquant la contribution de résidents canadiens qui appartiennent toujours à des intérêts canadiens. Contrairement à la Corée du Sud, aux États-Unis, au Japon et à la Suède qui conservent la propriété des brevets déposés par leurs concitoyens, le Canada, comme Israël, le Royaume-Uni et l'Allemagne notamment, cède une large part de ses bre-

vets à des entités étrangères.

Nancy Gallini, de la Vancouver School of Economics, et Aidan Hollis, de l'Université de Calgary, qui ont concentré leur attention sur les brevets déposés par des résidents canadiens aux États-Unis, ont cherché les causes de cette tendance des inventeurs canadiens à attribuer ou à vendre leur brevet à des entreprises étrangères ou à des filiales d'entreprises étrangères installées au Canada, plutôt que de les conserver et d'en développer des applications commerciales, voire de créer des entreprises qui permettraient de poursuivre une recherche susceptible d'aboutir à d'autres inventions.

Dans leur rapport, ces deux chercheurs soulignent le fait que la politique américaine en matière de propriété intellectuelle a créé un environnement beaucoup plus litigieux. « Dès que des chercheurs déposent un brevet, ils risquent de se faire attaquer par des concurrents possédant des brevets connexes. Par exemple, la société canadienne Research In Motion, qui a développé les BlackBerry, a grandement souffert du harcèlement des chasseurs de brevets, qui prétendaient que les technologies utilisées dans le téléphone intelligent de marque canadienne violaient des brevets qu'ils détenaient. Ils menaçaient donc RIM de poursuites si la compagnie n'acceptait pas de leur verser des redevances. Pour cette raison, et ce, d'autant plus depuis l'émergence de géants comme Apple et Google, qui détiennent un immense pouvoir

de marché, il est devenu de plus en plus risqué et coûteux de tenter de développer l'application émanant d'un brevet », explique France St-Hilaire, vice-présidente à la recherche de l'IRPP.

Cette concurrence féroce handicape particulièrement les PME — qui produisent plus de 40 % de l'innovation au Canada — qui n'ont souvent pas les reins assez solides pour absorber, entre autres, les coûts juridiques de ces poursuites.

Selon les auteurs de l'étude, il ne serait toutefois pas sage que le gouvernement canadien empêche ou impose des contraintes à la vente de brevets à des intérêts étrangers « parce que cela pourrait nuire aux activités de recherche qui se font au Canada, car il est tout de même positif que des entreprises étrangères investissent dans nos

45%

C'est le pourcentage de brevets canadiens qui sont vendus à des sociétés étrangères.

institutions de recherche. Cet investissement favorise l'amélioration de notre capacité d'innovation, relate M<sup>me</sup> St-Hilaire.

À leurs yeux, mieux vaut trouver les moyens d'encourager les PME canadiennes « afin de les inciter à déposer des brevets et à conserver leurs droits de propriété intellectuelle, car l'innovation dans le domaine des nouvelles technologies est de plus en plus cumulative. Pour pouvoir poursuivre la recherche, il faut détenir les brevets qui existent déjà dans le domaine, ou sinon il faut acheter [à grands coûts] des licences d'utilisation pour ceux qui ne nous appartiennent pas. Détenir ses propres brevets permet aussi de mieux se défendre face aux concurrents », précise M<sup>me</sup> St-Hilaire.

Cette étude soulève aussi un doute sur la réelle efficacité des crédits d'impôt pour soutenir la R-D, fait remarquer M<sup>me</sup> St-Hilaire. « Le Canada est un des pays les plus généreux en terme de crédits d'impôt à la R-D, mais il y a lieu de se demander si cette politique est vraiment efficace, car dans certains pays qui semblent s'en tirer mieux [c.-à-d. qui conservent la propriété des brevets déposés par leurs chercheurs], il y a plus d'appuis directs aux entreprises », dit-elle.



## Congédié?

Voyez  
**François Gendron**  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.

**Vieux Montréal 514-845-5545**

III MAXIME BERNIER

## Que de bruit!

**L**e chef du Parti populaire du Canada (PPC), Maxime Bernier, se dit victime de censure aux mains de la « meute gauchiste totalitaire » à la suite du retrait, en début de semaine, de panneaux publicitaires payés par un tiers et reprenant son message contre « l'immigration de masse ». Confrontée à un véritable tollé, l'entreprise Pattison, propriétaire des panneaux, a décidé de les décrocher. Même le commanditaire, True North Strong and Free, a fini par prendre ses distances. M. Bernier rouspète, mais aurait-il voulu s'offrir pareille publicité, il n'y serait jamais parvenu.

MANON CORNELIER



Le chef du PPC n'a pas tout à fait tort de protester. Ces affiches arboraient une opinion qu'il n'est pas seul à partager et qui, bien que franchement choquante avec ses sous-entendus inquiétants, ne disparaîtra pas des esprits parce qu'on l'efface de quelques panneaux. Il aurait mieux valu y répondre sur le fond. L'entreprise Pattison a eu le bon réflexe au départ en rappelant qu'il ne lui revient pas de juger des idées des Canadiens tant que leurs messages respectent le Code des normes de la publicité. En cédant aux pressions sur la Toile, a-t-elle créé un précédent cependant? Aujourd'hui, ce sont celles de M. Bernier, mais quelles autres pourraient subir le même sort? Qui tranchera?

Cette controverse donne aussi des munitions aux partisans de M. Bernier qui l'estiment déjà victime des élites politique et médiatique (j'aurais plutôt mis tout au pluriel, mais l'autrice a probablement choisi le singulier intentionnellement; peut-être vérifier par acquit de conscience) qui, selon eux, lui barrent la route vers les débats des chefs. Ce sera pourtant la première fois que les grands réseaux de télévision n'auront pas le contrôle de ces rendez-vous avec des critères qui étaient souvent arbitraires. Deux débats, l'un en français et l'autre en anglais, seront organisés par une Commission aux débats des chefs et les critères ont été établis à l'avance.

Il y en a trois. Pour voir son chef invité, un parti doit en respecter deux. Le PPC a suffisamment de candidats pour se qualifier, mais n'a aucun député élu sous sa bannière et n'a pas obtenu au moins 4 % des suffrages lors du dernier scrutin ou, pour un nouveau parti, pas encore démontré que plus d'un candidat a « une véritable possibilité d'être élu lors de l'élection » en cause. Le PPC, qui a mordu la poussière lors des élections complémentaires où il s'est présenté, a soumis les noms de cinq candidats qu'il juge assez connus pour faire une différence. Aucun sondage ne confirme toutefois ses dires. La commission compte vérifier, mais on se demande comment.

Cela peut paraître subjectif, mais il y a un précédent très instructif et qui démontre qu'il est possible de trancher sans porter un jugement sur les idées défendues (ce que suggérait de façon mal avisée le NPD pour trancher le cas de M. Bernier). En 1993, le chef bloquiste, Lucien Bouchard, et le chef réformiste, Preston Manning, ont été invités aux débats des chefs. Chacun avait fait élire un député sous sa bannière à l'occasion d'une élection complémentaire et, au lendemain des échecs constitutionnels successifs, ils dominaient les sondages dans leur région respective. Les ignorer aurait été impossible, car ils étaient porteurs de sentiments populaires puissants.

Maxime Bernier, on l'a compris, n'appartient pas à cette ligue, et il le sait. À preuve, s'il fait pression sur la Commission, il ne bouscule pas d'autres organisations, comme Munk Debates, qui ne l'ont pas invité à leurs rendez-vous thématiques. M. Bernier veut de l'attention et invoque, dans sa dernière lettre à la Commission, toute celle que lui portent les réseaux sociaux et les médias en général pour défendre sa participation. Il fait du bruit, mais la Commission, qui doit trancher d'ici le 16 septembre, doit s'assurer que le chef du PPC fait davantage, que son empreinte sort de la marge.

III SUBVENTIONS AUX EMPLOYEURS

## Travailleurs étrangers en mal de protection

**L**e ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, a annoncé différentes mesures, dont des subventions, pour soutenir les entreprises dans leurs démarches pour recruter des travailleurs étrangers temporaires.

ROBERT DUTRISAC



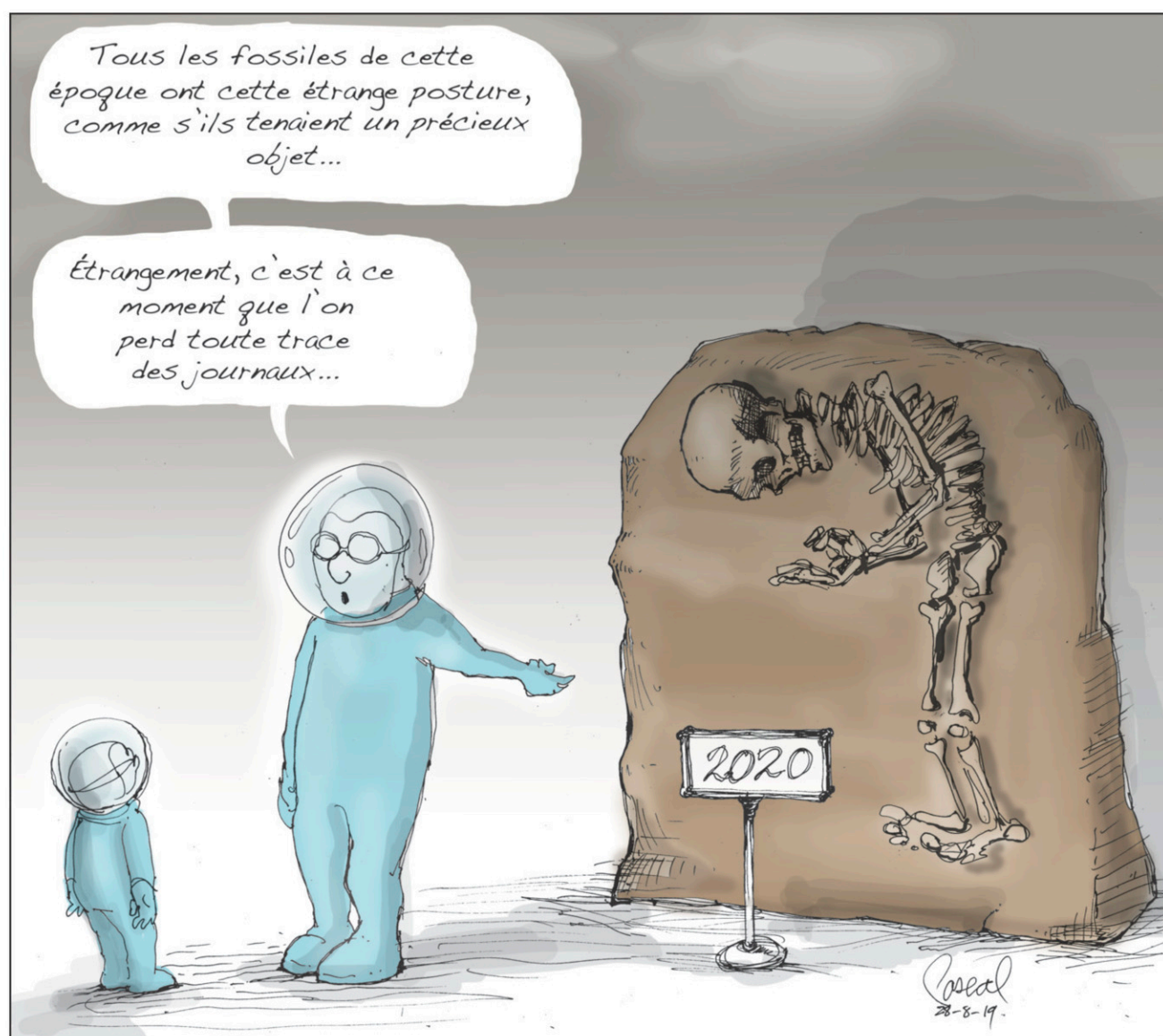
Ainsi, 21 millions seront consacrés jusqu'en 2021 à financer 50 % des frais engagés par les entreprises pour leur recrutement à l'étranger, jusqu'à concurrence de 5000 \$. En outre, une part des frais de déménagement des travailleurs recrutés sera remboursée, tandis que l'État leur offrira des services d'emploi ainsi qu'à leur conjoint.

Le gouvernement caquiste considère le recours aux travailleurs étrangers comme un des moyens pour atténuer la rareté de main-d'œuvre, voire les pénuries, qui touchent les différents secteurs de l'économie ainsi que les PME en région. Notons que, sur les 20 000 travailleurs étrangers répertoriés, on compte 12 000 ouvriers agricoles qui occupent un emploi saisonnier. Les 8000 autres répondent souvent à des besoins non pas temporaires, mais à l'année : leur statut pourrait les conduire à devenir des candidats à l'immigration économique, un parcours que privilégie le gouvernement Legault.

On ne peut s'opposer à l'aide que Québec veut apporter aux employeurs qui doivent surmonter plusieurs embûches et assumer des frais non négligeables pour recruter à l'étranger. En vertu des règles établies par le gouvernement fédéral qui gère le programme des travailleurs étrangers temporaires, ils doivent notamment fournir une étude d'impact pancanadienne sur le marché du travail pour chacun des candidats approchés. En revanche, on ne peut ignorer que ces travailleurs, qui sont liés par contrat à un employeur unique, ont souvent une piètre connaissance de leurs droits en sol québécois et peuvent être l'objet d'abus de la part d'un patron qui peut les congédier de façon arbitraire et ainsi les forcer à rentrer dans leur pays.

Le ministre Boulet a promis de publier un règlement, à la faveur d'une récente modification de la Loi sur les normes du travail, pour encadrer les agences de recrutement qui devront s'assurer que les travailleurs étrangers connaissent leurs droits. Les employeurs seront aussi soumis à certaines obligations. On attend toujours ce règlement.

Mais les véritables changements doivent provenir d'Ottawa, qui doit revoir son programme afin de réduire la vulnérabilité des travailleurs recrutés et les abus dont ils sont l'objet, tout en assouplissant les exigences bureaucratiques imposées aux entreprises.



LIBRE OPINION

## Jugement sur la triparenté : et l'enfant dans tout ça?

JEAN-PHILIPPE

Nom fictif du père dit biologique de l'enfant

Dans sa lettre d'opinion du 27 août, le professeur de droit Robert Leckey commente la décision que la Cour d'appel a rendue dans mon dossier. Un dossier qu'il aborde froidement, comme si les personnes impliquées n'étaient que des pions qu'on peut déplacer sur un jeu d'échecs. Ce sont pourtant des êtres humains qui sont en cause, parmi lesquels se trouve un enfant dont M. Leckey fait bien peu de cas.

Contrairement à ce que vous prétendez, M. Leckey, je ne suis pas le « donneur » au projet parental des deux mères. Il a été convenu avant la conception, dès le départ, que je serais le papa, père de cet enfant (entente signée par les trois parents) et que j'avais un projet avant de rencontrer les mères. C'est d'ailleurs ce qu'a reconnu la Cour supérieure qui, contrairement à la Cour d'appel, a entendu toutes les parties et évalué leur crédibilité. C'est aussi l'interprétation qu'en retient depuis le début la mère de naissance de l'enfant. Seule la conjointe de cette dernière, qui a changé d'expression de genre depuis, me refuse ce rôle et ce statut, alors même qu'elle avait signé tous les documents pour reconnaître mon statut.

Vous saluez le jugement de la Cour

**Je serais le plus heureux des hommes si le droit me permettait d'exercer ma paternité conjointement avec la maman de naissance et le deuxième papa qu'est devenue la co-mère**

d'appel en indiquant qu'il confirme que la transition, pour ne pas dire la transphobie, n'a pas de portée juridique. Que voulez-vous sous-entendre exactement? Que ma requête véhicule ce comportement ou cette attitude abjecte? Je vous signale que je suis bisexuel et marié à un homme depuis 4 ans. Je n'ai pas de leçon à recevoir de qui que ce soit en termes d'ouverture à la diversité.

Mon plus grand souhait, au départ partagé par la mère et la comère, était que les trois parties au projet parental soient reconnues comme parents de l'enfant à part entière. Le droit québécois ne le permet malheureusement pas. J'ai placé toute ma confiance entre les mains des mères pour qu'elles me permettent de jouer mon rôle de père dans les faits. Lorsque la comère s'est retranchée derrière les limites du droit pour m'évincer du décor, je suis resté fidèle à mon rôle, dans l'intérêt de l'enfant. Un rôle que j'assume depuis la conception. Vous connaissez plusieurs donneurs ou similiparents de seconde

zone qui sont présents à l'accouchement, qui assument la plus grande partie des dépenses de l'enfant, qui assistent à la première de tous les événements marquants de l'enfance, qui prennent charge de l'enfant sur une base régulière?

Vous terminez votre article en affirmant que le jugement de la Cour d'appel est une « décision juste ». Juste pour qui M. Leckey? Pour notre enfant de 5 ans dont j'assume la garde partagée avec la mère de naissance depuis 3 ans et à l'égard duquel la Cour d'appel me réduit au rang de tiers, voire d'étranger? C'est pour cet enfant, M. Leckey, que j'ai dû me résoudre à entreprendre des procédures judiciaires lorsque la comère, avant même sa transition, et lors de sa séparation avec l'autre mère a voulu m'en écarter. Parce qu'un père, contrairement à un simple donneur, se bat pour son enfant. En affirmant que « le donneur de sperme n'est plus le seul homme ou seul « papa » dans la vie de l'enfant et [qu'il] n'en est pas content », vous faites preuve d'une grande malhonnêteté intellectuelle qui ne fait pas honneur à votre statut. Je serais le plus heureux des hommes si le droit me permettait d'exercer ma paternité conjointement avec la maman de naissance et le deuxième papa qu'est devenue la co-mère.

*Un papa, père sans droit, mais qui remplit toutes ses obligations*

LETTRES

## Feux en Amazonie : une offre de façade

J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt les divers reportages présentés dans les médias eu égard aux centaines de feux de forêt qui font rage depuis plusieurs jours dans la forêt amazonienne.

D'abord sous le choc devant l'ampleur de ces incendies, j'ai rapidement changé mon fusil d'épaule lorsque j'ai appris la véritable origine de ces feux de forêt qui sont provoqués sciemment par les agriculteurs dans le but d'agrandir la superficie de leurs terres agricoles cultivées en grande partie pour la production du soja, et pour faciliter l'accès à des terres de pâturage pour leurs vaches et leurs boeufs.

La suite est encore tout aussi surprenante. En effet, les dirigeants du G7 ont laissé tomber

une pluie de millions de dollars inutilement pour éteindre ces feux, quoique conscients qu'ils allaient être rallumés dans les jours qui suivent avec la bénédiction du président brésilien, Jair Bolsonaro, qui a été élu en grande partie grâce à l'appui de ces mêmes agriculteurs.

En termes clairs, les membres du G7 ont opté pour la façade alléguant « sauver » la forêt amazonienne aux yeux du monde au détriment d'une action commune visant à freiner ces comportements incendiaires de la part des agriculteurs... Quelle farce monumentale!

Henri Marineau  
Québec, le 27 août 2019

## Se confier à l'île

J'ai lu avec intérêt la série d'articles de M<sup>me</sup> Monique Durand sur les îles. Le dernier qu'elle signe, et qui traite de l'île aux Perroquets, m'a particulièrement tou-

ché. J'aime beaucoup le souffle poétique contenu dans la prose de Madame Durand, mais je trouve qu'elle n'écrit jamais aussi bien que lorsqu'elle écrit sur la Gaspésie ou sur la Côte-Nord. Ses textes sur les autres îles, qu'elle décrit dans sa série d'articles, sont instructifs, intéressants et superbement écrits, mais celui sur l'île aux Perroquets m'a ému davantage parce que j'y décèle une part de son âme, de son amour profond pour la Côte et le Saint-Laurent. Il en est de même lorsqu'elle écrit sur la Gaspésie. Mon jugement est peut-être biaisé parce que je suis né Gaspésien, d'une part, que j'ai vécu la majeure partie de ma vie adulte sur la Côte-Nord, d'autre part, et que je suis profondément attaché aux deux régions.

Je remercie *Le Devoir* de donner à madame Durand l'occasion d'exprimer ainsi son talent et à nous, de pouvoir l'apprécier.

Réjean Langlois  
Sept-Îles, le 25 août 2019

## III SCIENCE

## Pour la suite du monde de l'information

## LETTRÉ COLLECTIVE

Les images qui nous arrivent depuis l'Amazonie en feu, ces derniers jours, ont été prises par des satellites et par des photographes de presse professionnels, validées par des agences de presse et par des journalistes qui ont produit des articles d'analyse. Si ces images avaient simplement circulé sur les réseaux sociaux, bon nombre de personnes auraient pu en contester la véracité.

Les causes de la destruction en cours de l'Amazonie, examinées par des journalistes avec le concours de scientifiques et de témoins sur le terrain, attestent de mises à feu délibérées pour élargir les zones de culture avec des effets d'une gravité qui dépasse largement les intentions initiales, et sont autant d'éléments à prendre en compte pour ce débat environnemental, économique et politique.

Certains gouvernements populistes, parfois prêts à tout pour s'assurer un soutien financier pour leur prochaine réélection, auraient pu avoir intérêt à remettre en question ces faits s'ils n'avaient pas été rigoureusement validés, ou encore à tenter d'en reporter la responsabilité sur les défenseurs de l'environnement. Ils auraient pu prétendre qu'il s'agissait de *fake news* pour faire passer leurs propres fausses nouvelles dans une communication directe avec un public moins informé; c'est la mécanique même du populisme qui, aujourd'hui, affaiblit les démocraties. Selon cette logique, comme les leaders peuvent parler directement au peuple, il n'y a plus besoin du filtre des médias, de validation de faits ni d'interprétation critique. Tout se résumerait à un acte de foi et de confiance. Les plus sombres périodes de l'humanité ont été soumises à cette logique.

Si des scientifiques au Brésil et des ONG ont prévenu les autorités des risques des politiques actuelles dites « de développement économique de l'Amazonie », ce sont les médias et les journalistes, souvent au risque de leur vie, qui ont créé un levier pour exposer la situation. Ce sont eux également qui ont alerté le public pour que s'arrête la destruction de l'un des derniers trésors de biodiversité de la planète.

Plus près de chez nous, des dizaines de professionnels de l'information s'affairent avec bon nombre de chercheurs à décortiquer les effets des pesticides sur notre environnement et notre santé.



Les causes de la destruction en cours de l'Amazonie attestent de mises à feu délibérées pour élargir les zones de culture.

CARL DE SOUZA  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Sans eux, l'agronome Louis Robert n'aurait pas pu mettre en évidence l'ingérence de l'industrie dans la recherche publique en agriculture. Il n'y aurait probablement pas eu de commission parlementaire cet automne sur les pesticides et l'avenir de l'agriculture du Québec. Sans le relais de journalistes, la tarification du carbone aurait pu être comprise comme une simple hausse de taxes. Sans un journalisme critique, soucieux de recherche scientifique indépendante, certains auraient pu laisser croire que l'augmentation du dioxyde de carbone est bonne pour la planète.

## Partager le savoir

Or, dans un contexte d'effondrement de la biodiversité, d'aggravation des événements météorologiques extrêmes et de bouleversements climatiques aux conséquences majeures pour nous tous et pour les générations futures, les fruits de la recherche doivent être partagés en conséquence.

Nous donnons ici des exemples qui touchent à l'environnement. Nous aurions pu parler de Nixon, du scandale des commandites ou d'autres cas plus retentissants. Mais nous sommes des chercheurs, des scientifiques et des écologistes, et nous nous inquiétons pour l'avancement et le partage des savoirs, si essentiels en démocratie. Or, au Québec, l'existence de plusieurs médias jouant un rôle clé dans le partage des connaissances est actuellement menacée alors que le nombre de journalistes connaît un déclin marqué. Cet automne annonce un risque de concentration accrue des médias où

seulement quelques groupes de presse pourront survivre. La diversité des voix, ayant la capacité de mettre en perspective les grands enjeux socio-écologiques et de limiter les tentatives de manipulation, risque alors d'être plus limitée.

De nombreux médias en difficulté ont demandé que les gouvernements créent des conditions fiscales favorisant la pérennité de l'information indépendante et la diversité de voix. Cela peut prendre différentes formes, dont des crédits d'impôt à la masse salariale, mais cela exige surtout des politiques d'équité fiscale face aux géants du numérique, et de nouveaux modèles d'affaires. Dans la mesure où le bon fonctionnement des démocraties repose sur notre droit collectif à être bien informés, à partir d'analyses diversifiées et étayées des enjeux qui sous-tendent les actions des décideurs, l'idée de soutenir une presse indépendante devrait aller de soi.

Ensuite, en tant que lecteurs, il faudra assurément se faire à l'idée que payer un tant soit peu pour l'information scientifique et la vulgarisation de qualité équivaut à défendre le bon fonctionnement de notre démocratie, lutter contre la fausse information, garder un œil vigilant sur nos décideurs et sauvegarder notre propre droit à rester informés.

Pour la suite du monde, tout court.

*Cette lettre a été cosignée par des scientifiques, des intellectuels, et des organisations environnementales et citoyennes du Québec. La liste est publiée sur nos plateformes numériques.*

peut prendre place sur une bien plus grande échelle. Ce ne sont pas tous les pays qui ont une forêt amazonienne à brûler, mais la même logique s'applique lorsque le Canada exploite ses sables bitumineux. Il fait alors le choix de la croissance économique, et ce, même si son corollaire est la destruction de notre environnement.

Parce que l'économie a été élevée au rang de science, on prétend parler au nom de « l'objectivité » lorsqu'on en défend les lois. Une opposition à un principe aussi fondamental que la croissance est ainsi perçue par le pouvoir en place de la même manière qu'une opposition aux lois de la physique ou à la théorie de l'évolution. C'est d'ailleurs une conséquence de ce que Bourdieu décrit lorsqu'il mentionne que « l'utopie néolibérale tend à s'incarner dans la réalité d'une sorte de machine infernale, dont la nécessité s'impose aux dominants eux-mêmes ». Nos États semblent impuissants à lui résister, puisqu'elle se revendique d'un discours vrai et objectif.

Nous l'avons vu avec la réaction des milieux d'affaires à l'élection de Bolsonaro, ce discours est complètement internalisé comme vérité immuable par ceux et celles en position de pouvoir (hauts fonctionnaires, dirigeants d'entreprise, chefs d'État, etc.), et ce, même si, paradoxalement, personne n'a intérêt à assister à la désintégration de notre planète.

Pour lutter contre la crise climatique, il faut donc mettre en place des gouvernements capables de se tenir debout face aux milieux d'affaires. La restructuration d'un État qui ne rend pas légitimes les intérêts du grand capital, mais qui, au contraire, se positionne comme leur contre-pouvoir, est essentielle. En fin de compte, s'affranchir du discours dominant sur la maximisation des profits est le geste radical qu'il sera nécessaire de poser si l'on souhaite tous éviter le pire.

## La bascule

FRANCINE PELLETIER



Appelons ça un point de bascule. Ce sentiment de frapper soudainement un trou dans l'évolution humaine, de sentir que les moyens pourtant bien rodés à notre disposition sont tout à coup inadéquats, de se sentir pris entre deux portes, l'une, le passé, qui se ferme et, l'autre, l'avenir, qui n'est pas encore ouverte.

C'est l'impression qui se dégageait ce week-end au moment où, d'un côté du globe, l'Amazonie brûlait, menaçant un des écosystèmes les plus vitaux de la planète, et, de l'autre, les leaders du G7, réunis en conclave à Biarritz, contraints à ronger leur frein, et sans doute un peu leurs ongles. Que pouvaient les leaders des grandes puissances économiques, mêmes eux, devant le « mêlez-vous de vos affaires » du président brésilien ? La souveraineté étatique est un principe après tout bien établi.

Le problème, évidemment, c'est que l'Amazonie ne concerne pas uniquement le Brésil. L'Amazonie, c'est une réserve planétaire d'oxygène, c'est un tiers des espèces mondiales, 15 % de l'eau douce et le plus important capteur de carbone au monde : elle emmagasinerait 90 à 140 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub>, selon les différentes évaluations disponibles.

Le célèbre « poumon de la planète » est une question qui nous concerne tous. Sauf que nos systèmes de gouvernement n'ont jamais été conçus pour gérer une telle situation. C'est ici que le vertige vous guette quand même un peu. C'est ici que le concept d'État-nation, vieux de 350 ans et basé, justement, sur « tout le monde se mêle de ses affaires », rentre en collision avec une nouvelle idée, une nouvelle approche, la protection environnementale qui, elle, a besoin, au contraire, que tout le monde s'en mêle.

Tout ça pour dire que c'est le même vertige, le même sentiment que le vieux est périmé, mais que le nouveau tarde à s'ériger en système, qui vous prend à la gorge en contemplant la situation, également dramatique, des médias. Je fais le parallèle sciemment pour souligner combien les médias sont engagés, eux aussi, à sauver leur Amazonie, leur oxygène. On ne le comprend pas assez. On comprend, oui, les difficultés du moment, en commençant par les géants du Web qui gobent la majorité des revenus publicitaires, sans même payer de taxes. Et on s'en indigne à juste titre. Mais comprend-on la petite révolution qui se profile derrière ?

La notion de recevoir un petit paquet d'informations au jour le jour, spécialement conçu pour vous informer sur ce qui se passe autour de vous et dans le monde, est apparue, en bonne et due forme, au cours du 17<sup>e</sup> siècle. La communication « de masse », née à peu près au même moment que l'État-nation, bouleverse, elle aussi, profondément les mœurs. À l'intérieur des pays qui se forment, elle permet la libre circulation des idées, le développement du nationalisme, de la littérature et de la culture. C'est le premier grand outil démocratique avant même l'avenue de la démocratie comme telle. C'est capital dans l'évolution de l'humanité. Ce processus de communication — qui implique des informations triées sur le volet par une petite élite, un processus forcément arbitraire, c'est vrai, mais quand même sûr, les informations étant vérifiées et vérifiables — s'est poursuivi, imperturbablement, jusqu'à aujourd'hui. Plus précisément jusqu'à l'émergence des réseaux sociaux, il y a environ 15 ans. Le Titanic qu'était devenue, avec le temps, la communication de masse venait soudainement de rencontrer son iceberg, le dénommé GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft).

Le problème n'est donc pas seulement que les revenus publicitaires, y compris ceux de nos propres gouvernements (!), ont coulé vers les géants du Web. Le problème, c'est que la nature de l'information a changé. Elle n'est plus uniquement triée sur le volet, plus nécessairement fiable, plus uniquement l'affaire de professionnels, de gens formés pour faire ce travail. Le problème c'est que l'ère du numérique — qui est ici pour rester, c'est clair — s'est imposée à la va-comme-je-te-pousse, sans beaucoup d'encadrement, en faisant fi d'un vieux et important principe : le travail, ça se paie. Facebook et Google, notamment, font un commerce d'informations pillées ailleurs. C'est donc dire que ce qu'il reste des médias traditionnels fait face à une concurrence déloyale — concurrence que tout le monde, vous, moi et jusqu'à nos propres gouvernements, privilégie.

Le problème est de taille. Ultimement, il faut se poser une question qu'au cours de trois siècles de communication de masse on ne s'est jamais (vraiment) posée. Sommes-nous prêts à payer pour l'information ? Vraiment payer, s'entend. Les annonceurs ont toujours épongé, jusqu'à récemment, une partie importante des coûts. Et, si oui, qui doit le faire ? Qu'elle est la responsabilité du consommateur ? Du gouvernement ? Du marchand ?

Nous avons sans doute tous de nouvelles obligations à définir vis-à-vis des médias aujourd'hui.

À mon avis, il incombe au consommateur de payer pour l'information qu'il reçoit, quelle que soit la plateforme. La gratuité envoie un bien mauvais message. Mais il incombe encore davantage à nos gouvernements de paver la voie.

## Écrivez-nous !

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Nous vous demandons de limiter votre contribution à 5000 caractères, espaces compris, soit environ 550 mots. Envoyez-nous vos textes à [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com). Nous communiquerons avec les auteurs dont les textes seront retenus.

## III ÉCONOMIE

## Bolsonaro n'est pas une exception

GRÉGOIRE RENÉ

Étudiant en philosophie, Université de Montréal

On s'attaque depuis quelques semaines au président brésilien Jair Bolsonaro comme s'il était l'exception chez les chefs d'État de la planète. Un président déconnecté de la réalité qui ne comprend pas la crise climatique. Le président français, Emmanuel Macron, l'a d'ailleurs qualifié de « menteur » par rapport à ses engagements en environnement. Plutôt que de circonscrire le problème à un individu ou à un gouvernement, il faut plutôt le voir comme un cas de figure illustrant le fonctionnement même du système néolibéral actuel.

Dans un texte publié au *Monde diplomatique* en 1998, le sociologue Pierre Bourdieu tentait de décrire « l'essence » de ce système néolibéral. Pour lui : « Au nom de ce programme scientifique de connaissance, converti en programme politique d'action, s'accomplit un immense travail politique [...] qui vise à créer les conditions de réalisation et de fonctionnement de la "théorie"; un programme de destruction méthodique des collectifs. » Les « collectifs » peuvent être compris comme toute structure pouvant faire obstacle à la logique pure du marché (orienté vers la croissance et la maximisation des profits). On pense par exemple à l'État, aux syndicats, voire à

la nation. La déréglementation (la dissolution du pouvoir de l'État sur les marchés) est donc le principal outil de ce « programme de destruction méthodique des collectifs » et se situe à la base de la crise que traverse le Brésil et la planète dans son ensemble.

C'est ainsi que l'élection de Bolsonaro fut accueillie favorablement par le milieu des affaires. La CBC parlait en octobre dernier de nouvelles « occasions favorables » pour les entreprises canadiennes grâce à la déréglementation massive promise par son administration. L'occasion d'affaires de l'un, c'est la destruction de la forêt pour permettre l'exploitation des sols de l'autre. Cette forêt qui ne rapporte rien financièrement doit être détruite, puisque son existence passive (incluant l'existence des peuples qui l'habitent) s'oppose à la croissance. La maximisation des profits apparaît ainsi comme l'impératif catégorique du système néolibéral. C'est en ce sens que l'attitude de Bolsonaro lui est tout à fait cohérente.

Le problème n'est donc pas Bolsonaro, le problème est plutôt un système qui fait en sorte que le choix le plus cohérent à faire est celui de la destruction de la planète au nom de la sacro-sainte croissance.

À ce titre, il est dangereux de prétendre que le président brésilien est une exception. C'est seulement qu'il se trouve dans une position singulière où la dévastation dont il est responsable

III WORLD PRESS PHOTO

# Une sélection particulièrement émouvante

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

L

e sud-ouest du Nigeria est la région du monde où le taux de naissance de jumeaux est le plus élevé. Il y est quatre fois plus haut qu'ailleurs sur la planète. Dans la ville d'Igbo-Ora, rares sont les familles qui n'ont pas vu naître de jumeaux. Le phénomène a inspiré un reportage photo à Benedicte Kurzen et Sanne De Wilde, et a remporté le premier prix dans la catégorie Portraits du World Press Photo, dont l'exposition ouvre ses portes à Montréal.

Curieusement, cette omniprésence des jumeaux suscite des réactions complètement différentes d'un village à l'autre de cette région du monde. A certains endroits, la naissance de jumeaux est vue comme une malédiction, au point de générer des infanticides par la communauté, selon ce que les photographes ont entendu. Une première partie de leur reportage s'est d'ailleurs déroulée dans un orphelinat de Gwagwalada, où des familles viennent porter des jumeaux parce qu'elles ont peur qu'ils soient assassinés dans leur communauté, ou parce que leur mère est morte en couche.

« C'est illégal, précise Benedicte Kurzen, qui est de passage à Montréal avec sa collègue Sanne De Wilde pour l'exposition du World Press Photo. L'infanticide est illégal au Nigeria. » Elle ajoute que cette hantise de la gémellité peut s'expliquer par le risque qu'elle comporte, tant pour la mère que pour les enfants, au moment de l'accouchement. Dans la communauté d'Igbo-Ora, désignée comme capitale mondiale des jumeaux, l'approche de la gémellité est inverse. Les jumeaux sont considérés comme des dons du ciel et tous veulent s'en approcher. La tradition veut d'ailleurs que les jumeaux soient photographiés ensemble et qu'ils portent des vêtements semblables jusqu'à l'âge adulte.

Ces pratiques prennent racine dans la croyance selon laquelle chacun d'entre nous a un double dans l'au-delà. Lorsque des jumeaux naissent dans la réalité, les parents ne peuvent pas savoir quel enfant est réel, et quel autre est « spirituel » en quelque sorte. Dans un troisième lieu, Calabar, le travail d'une missionnaire irlandaise, Mary Slessor, venue sur les lieux en 1876 et dont la fondation a protégé de nombreux jumeaux, a permis d'éradiquer cette pratique de l'infanticide.

Les contraintes d'affichage n'ont pas permis aux deux photographes de déployer la totalité du projet *Terre des jumeaux*, mais on peut voir aussi certaines de leurs photos en plein air, à l'angle des rues de la Commune et McGill, grâce à une collaboration avec SDC Vieux-Montréal.

## Des images émouvantes

On le savait, la photo lauréate de l'année, signée John Moore, montre une petite Hondurienne pleurant alors qu'elle et sa mère sont placées en détention par la patrouille frontalière de McAllen, au Texas. « C'est sûr que dans le choix d'une photo comme celle-là, il y a quelque chose de politique », dit Matthieu Ritz, producteur du World Press Photo pour Montréal. La sélection du jury présente par ailleurs des images qui dégagent une grande sensibilité cette année. Une série de photos, prises par Catalina Martin-Chico, s'intéresse à la grossesse de femmes colombiennes, anciennes guérilleras des FARC. Avant la fin de la guérilla, les FARC leur interdisaient de porter des enfants. Dans la catégorie Environnement, une photo de Mario Cruz montre un enfant allongé sur un matelas, parmi les débris sur le fleuve Pasig, aux Philippines. Cet enfant récupère des matériaux de recyclage. En 2017, ce fleuve a été considéré comme le plus pollué de la planète. Des travaux ont été entrepris pour le nettoyer, mais il y a encore tant de déchets sur le Pasig qu'on peut se déplacer dessus en marchant.



**1** Sur la photo de l'année, Yanela Sanchez, fillette hondurienne, pleure lorsqu'elle et sa mère, Sandra Sanchez, sont placées en détention par des agents de patrouille frontalière américains à McAllen, Texas, aux États-Unis, le 12 juin.

JOHN MOORE GETTY IMAGES

**2** Petronella Chigumbura, membre d'une unité de lutte contre le braconnage, exclusivement féminine, participe à une formation sur le camouflage dans la réserve de Phundundu, au Zimbabwe.

BRENT STIRTON GETTY IMAGES

**3** Des manifestants anti-Maduro, à Caracas, au Venezuela, en 2014.

ALEJANDRO CEGARRA

**4** Le Nigeria compte l'un des taux de naissance de jumeaux les plus élevés au monde. Sur la photo, des jumelles côte à côte à Igbo-Ora.

BÉNÉDICTE KURZEN ET SANNE DE WILDE NOOR

Dans la catégorie des « photos isolées », l'Américaine Mary F. Calvert présente la photo d'un ancien marin de l'armée américaine dans un bain. Traumaté pour avoir été forcé de marcher nu avec d'autres hommes sous les douches alors qu'il était dans l'armée, puis harcelé pour l'avoir mentionné aux autorités, Ethan Hanson a dû démissionner de l'armée. Depuis, il n'est plus capable de prendre une douche. La légende de la photo mentionne que « des chiffres récents du ministère de la Défense indiquent des agressions sexuelles en hausse dans l'armée. Comparés aux femmes, les hommes sont moins enclins à signaler un traumatisme sexuel, craignant des représailles et une stigmatisation ».

Dans la même catégorie, Alyona Kochetkova s'est photographiée, le crâne rasé, boudant son bortsch, pourtant son plat préféré, et illustrant ainsi les conséquences de la chimiothérapie.

Une photo saisissante, prise par Forough Alaei en Iran, dans la catégorie Sports, montre une femme qui s'est déguisée en homme pour assister à un match de foot, dans un pays où c'est interdit aux femmes. Mentionnons aussi qu'à l'échelle, le World Press photo a consacré une petite salle au 25<sup>e</sup> anniversaire du journal *L'itinéraire* de Montréal. Depuis 1994, c'est 2500 camelots qui ont vendu ce journal consacré à l'inclusion sociale d'itinéraires.

L'exposition World Press Photo 2019 est présentée au Marché Bonsecours jusqu'au 29 septembre.

LEDEVOIR

1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage,  
Montréal (Québec) H2L 4X4  
Métro Berri-UQAM  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 16 h 30



Suivez-nous  
sur LeDevoir.com  
et sur nos réseaux  
sociaux



## RÉDACTION

Téléphone  
514 985-3333  
Courriel  
redaction@ledevoir.com

## RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION

Téléphone  
514 985-3333

## ABONNEMENTS

(du lundi au vendredi  
de 7 h 30 à 16 h 30)  
Téléphone  
514 985-3355  
Extérieur de Montréal  
1 800 463-7559 (sans frais)  
Courriel  
abonnements@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-5967

## PUBLICITÉ

Téléphone  
514 985-3399  
Extérieur de Montréal  
(sans frais)  
1 800 363-0305  
Courriel  
publicite@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

## AVIS PUBLICS ET APPELS D'OFFRES

Téléphone  
514 985-3452  
Courriel  
avisdev@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

## PETITES ANNONCES ET PUBLICITÉ PAR REGROUPEMENT

Téléphone  
514 985-3322  
Courriel  
petitesannonces@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication - Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.